

edito

Sédation douce... une démarche législative inachevée ?

Dans le Monde du 25 janvier, Didier Sicard, ancien Président du Comité Consultatif National d'Éthique, déclare : « ...Mais quand une personne ne supporte plus sa maladie, qu'on ne peut plus rien faire pour elle, elle a droit de demander un endormissement doux. Pour ma propre mort je demanderai cet endormissement qui peut être une bénédiction... ».

La position de cet éminent médecin est en concordance avec la dernière loi sur la fin de vie dite loi Claeys-Léonetti de 2016. Elle est en cohérence avec la mission que lui avait confiée le Président François Hollande en 2012. La démarche marque une réelle avancée sans aller jusqu'à l'euthanasie active.

Le 28 février, dans une tribune publiée dans le Monde, 156 députés demandent qu'une nouvelle loi soit adoptée sans délai. Les parlementaires arguent du fait « ...qu'il convient de donner aux malades en fin de vie la libre disposition de leur corps et, c'est essentiel, de leur destin... ». En considérant comme liberté fondamentale la libre disposition de son corps, ils mettent à nouveau en exergue la question du recours légal à l'aide médicale active à la mort. Mais la réflexion éthique, surtout en matière de fin de vie, se fait à pas comptés. N'oublions pas que dans les années 1990, lors du premier débat sur les lois de bioéthique, l'exécutif n'avait pas voulu retenir la fin de vie¹.

Même si la sédation profonde et continue ne relève pas d'une forme active d'euthanasie, elle demeure malgré tout d'une forme douce et humaine d'assistance à la mort. Ira-t-on plus loin ?

Sincères salutations,



Pr Bernard Bioulac

Directeur adjoint de l'ERENA –
Directeur du site de Bordeaux –
Professeur émérite à l'Université de
Bordeaux, Membre de l'Académie
Nationale de Médecine

1 - Pour mémoire, jusqu'en 1790, l'Ancien Droit réprimait le suicide et prévoyait la saisie des biens du suicidé et la privation de sépulture chrétienne.

actualités

L'annonce d'une maladie grave, enjeux éthiques

Conférence-débat [en ligne] merc. 17 mars 14h-15h30, gratuite

L'annonce d'une maladie grave se déroule initialement dans le colloque singulier entre le médecin et le patient.

Effet « fondateur » de la relation médecin-malade, elle s'organise et s'appréhende de plus en plus dans le cadre d'un dispositif ou processus d'annonce, conçu lui aussi comme singulier.

Martine DERZELLE, Psychologue-Psychanalyste, responsable de l'Unité de Psycho-Oncologie de l'Institut Jean-Godinot (Reims) et le **Pr Gwendal LE MASSON**, Chef de Service de Neurologie et pathologies neuromusculaires et du Centre référent SLA du CHU de Bordeaux, aborderont les enjeux éthiques de cette annonce, dans le cadre d'une conférence débat animée par le **Dr Thibaud HAASER**, radio-oncologue au CHU de Bordeaux, docteur en éthique médicale - Labo EA 4574 SPH Universités Bx et Bx Montaigne.

Inscrivez-vous ICI à la conférence en ligne.

Une conférence organisée par l'ERENA Bordeaux



Rencontres d'Hippocrate : Les professionnels au secours de l'enfance en danger

Conférence-débat [en ligne] lund. 22 février 18h-20h, gratuite

Intervenir auprès d'un enfant en danger mobilise un grand nombre de professionnels. La conférence présentera leur rôle et leur coordination indispensable pour porter secours aux enfants en danger.

Inscrivez-vous ICI à la conférence en ligne.

Un partenariat Groupe LEH, ERENA Bordeaux, Université de Bordeaux, Ordre des Médecins de Gironde, Groupe Pasteur Mutualité, Fondation Anthony Maingué



brèves

Rencontres d'Hippocrate « L'éthique en temps de COVID-19 »

Replay de la conférence en ligne du 25 janvier 2021

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a mis sous tension l'organisation sanitaire. De nombreux questionnements sur les enjeux éthiques dans la prise en charge et de l'accès aux soins ont été posés.

- A quels enjeux éthiques les professionnels et les établissements de santé ont-ils été confrontés durant la crise sanitaire ?
- Quels ont été leurs questionnements face à cette crise inédite ?
- Quelles solutions ont-ils pu trouver ?

Cette conférence a fait état des questions auxquelles l'ERENA a dû répondre durant la crise sanitaire. Elle a aussi été l'occasion de connaître le retours d'expériences des acteurs de la santé en EHPAD et du service d'Urgence et Réanimation du CHU de Bordeaux

VISIONNEZ LE REPLAY DE LA CONFERENCE ICI

